



BOULT Où il fait bon vivre ensemble !



*L'équipe municipale est heureuse de vous présenter
son 5^{ème} bulletin Boultois octobre 2016*

Le mot du Maire

La rentrée des classes a déjà eu lieu depuis un mois. Grace à la forte mobilisation de l'association des Bobuchots, les services de l'Etat sont revenus sur leur décision de fermer une classe. Merci pour leur investissement.

L'année 2016 se poursuit. Dans les prochains jours, une partie du village sera éclairée par des luminaires LED. Compte tenu de ces nouveaux équipements, il n'y aura plus d'extinction de la lumière la nuit mais son intensité sera diminuée de moitié. Les autres luminaires anciens seront remplacés en 2017.

Avec un peu de retard mais à chacun de respecter le code de la route, la sécurisation a été renforcée au carrefour principal. Espérons que les panneaux lumineux feront ralentir la vitesse.

Enfin, le cantonnier m'a fait valoir son droit à la retraite. Ce poste est à pourvoir. Une lourde tâche sera d'assurer son remplacement.



Bonne lecture

Les échos du conseil

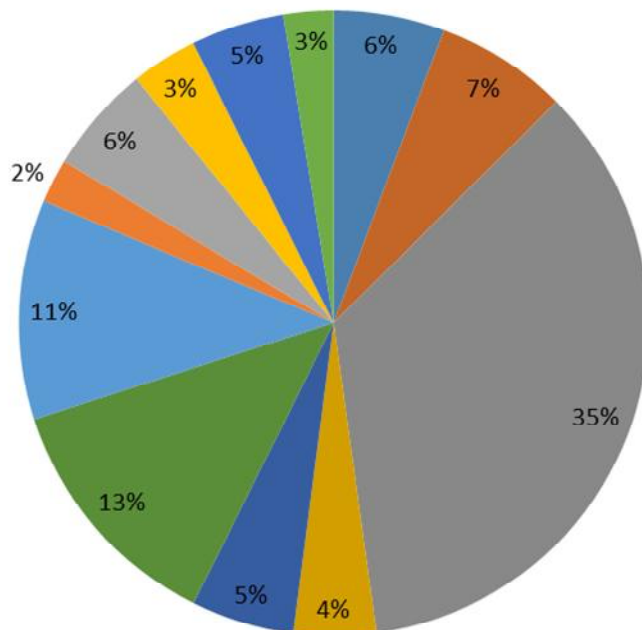
Séance du 1^{er} avril 2016

- Renouvellement du **recrutement d'un agent technique** en contrat à durée déterminée du 14 avril 2016 au 14 août 2016, à raison de 20 heures hebdomadaires.
- Signature d'un avenant à la convention avec la CCPR en vue de l'entretien des **abords des locaux scolaires**.
- Approbation des **travaux sylvicoles** pour un montant de 21 192,49 € TTC dans les parcelles 24, 19, 15, 59 et 60.
- Augmentation des **redevances de raccordement** au réseau d'eau (550 € au lieu de 500 €) et au réseau d'assainissement : (550 € au lieu de 500 €).
- Maintien des **taux des taxes**:
Taxe d'habitation : 5,03 % / Taxe foncière (bâti) : 9,19 % / Taxe foncière (non bâti) : 26,83 %.

Séance du 13 mai 2016

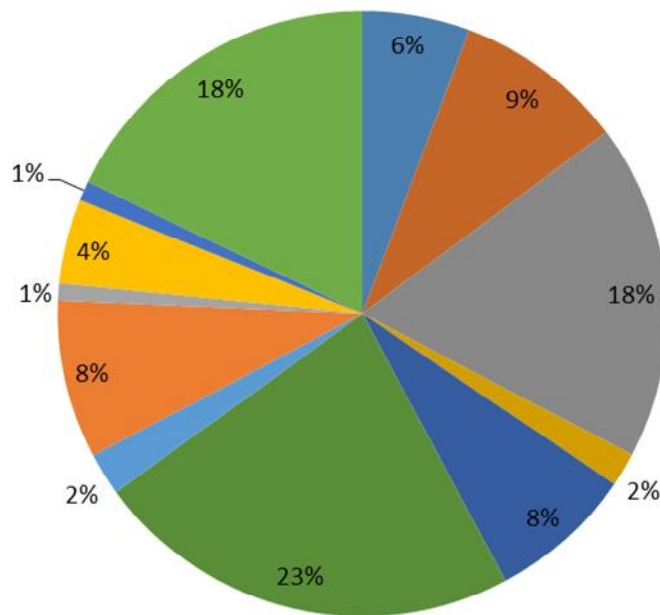
Vote des budgets primitifs qui s'élèvent en dépenses et en recettes, tous budgets confondus, à 1 323 289,08 €.

Recettes



- amortissement : 75480 €
- dotations : 90000 €
- excédent : 467348,64 €
- FCTVA : 56000 €
- impôts : 70000 €
- opérations comptable : 167960,44 €
- produits forêts : 150000 €
- vente terrain : 30000 €
- recettes diverses : 74000 €
- revenus des immeubles : 45000 €
- subventions diverses : 63500 €
- vente chauffage : 34000 €

Dépenses



■ amortissement : 75480 €

■ charges personnel : 120000€

■ charges générales : 237613,73€

■ emprunt : 23600€

■ élus et subventions : 101961€

■ non affecté : 301038,11€

■ forêt : 30000€

■ patrimoine : 111700€

■ travaux réservoir/eau : 12100€

■ versement ccpr : 60000€

■ versement taxe : 13900€

■ opérations comptable : 235896,24€

- Adhésion au Service de nettoyage des voiries mise en place par la CCPR, suite à l'acquisition d'une balayeuse pour le **balayage des voiries** accessible en véhicule PL, le nettoyage par haute pression des trottoirs, l'aspiration des résidus de fonds de grilles avaloirs ou de regards d'eaux pluviales.

Une intervention annuelle est prise en charge par la CCPR.

A compter de la seconde intervention annuelle, le coût est facturé à la commune.



- Amélioration de la signalisation par l'achat de 3 **panneau lumineux « Priorité à droite »**, avec alimentation solaire ceci afin de réduire les risques d'accident liés au manque de respect de la signalisation existante au niveau du carrefour entre la RD15 et la RD33.

Montant de 10 306,39 € HT et subvention du Département de 3 007 €.

- **Choix d'un maitre d'œuvre** pour élaborer un agenda d'accessibilité programmé des ERP de la commune (mairie, église, salle des Lavières)

Séance du 8 juillet 2016

- **Remplacement des luminaires équipés de ballons fluorescents** (lampes à vapeur de mercure de 150 W) dont la mise sur le marché est interdite depuis le 13 avril 2015 par de l'éclairage LED (48 w). Ils seront équipés d'un gradateur permettant de baisser de 50 % la nuit. Cette installation va permettre d'économiser entre 70 et 75 % par rapport aux lampes classiques. Seront concernés en 2016 pour un montant de 31 804 € HT et une subvention de 20 078.50 € les luminaires des rues suivantes :

La route de Bussières, le chemin de Fiolle, le chemin de Boulot, la route de Voray, la rue du Tilleul, le chemin du Cordonnet, la route de Chaux, la rue de la Tuilerie et le chemin des Vignes. Le reste des anciens luminaires sera remplacé en 2017.

Séance du 30 septembre 2016

- **Désignation** de 3 membres pour siéger à l'Association foncière de remembrement de Boulton : ROUX Guy – WINTERSTEIN Patrick – SAUGET Patrick
- **Remboursement** de la somme de 172.85 € à un locataire d'un logement communal suite à des travaux d'amélioration de l'équipement de la cuisine
- **Remboursement** de la somme de 642.04 € à un habitant pour le remplacement de 2 vitrages suite à projection de cailloux lors du débroussaillage

- **Démission** de Mme Stéphanie DEBIEF, gestionnaire de la Salle. La gestion de la salle est confiée à Mme PINAULT Nathalie.
- **Départ à la retraite** de M Bernard ROLOT, agent technique, au 1er avril 2017 : Ce poste est à pourvoir à partir de mars 2017. Candidature à déposer en mairie.
- **Vente de la parcelle** C243 (route de Bussières) d'une surface de 172 m² qui se trouve enclavée dans un terrain privé.
- Maintien de la **taxe d'affouage** pour l'hiver 2016-2017 à 40,00 €.
- Approbation du règlement d'affouage qui instaure une nouvelle disposition: **Interdiction de débardage avant le 1er avril** (sauf autorisation du service local forestier ONF).
- Modification de l'**assiette des coupes** 2016-2017 et approbation de l'assiette des coupes 2017-2018.
- Proposition de **travaux de voirie** pour consultation
 - Chemin mitoyen avec SORANS (150m)
 - Chemin supérieur du château d'eau (350m)
 - Chemin après les Lavières (150m)
 - Chemin du petit Pont : 50 m
 - Bas du chemin de la station d'épuration (10m)
 - Démolition du mur près de l'aire de jeux et élargissement de la voie
 - reprises diverses dans le village

- Approbation de l'Agenda d'Accessibilité des bâtiments communaux recevant du public qui a mis en évidence des écarts de conformité. Les travaux seront à réaliser en 2017 avec demande dérogation pour les points 2 et 3 compte tenu d'impossibilité technique.

Les tableaux suivants présentent les principales préconisations :

		Préconisation	Total : 14 120 € HT
	Escalier devant la mairie	Mise en conformité de l'escalier	760 €
	Escalier devant la mairie	Installation d'une main courante conforme à gauche	600 €
	Place de parking adaptée	Modification du sol pour obtenir un dévers conforme de la place de parking	4 500 €
	Entrée de la bibliothèque	Mise à disposition d'une rampe amovible avec borne d'appel	1 000 €
	Porte principale	Remplacement de la porte	4 500 €
	Entrée de la bibliothèque	Remplacement de la porte avec modification de la cloison pour obtenir une ouverture utile conforme	2 000 €

		Préconisation	Total : 54 700 HT
	Devant l'entrée du cimetière	Reprise des revêtements de sol pour supprimer le ressaut	600 €
	Seuil de l'église	Reprise des revêtements de sol permettant de supprimer le ressaut tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'église	800 €
	Allées principales du cimetière	Reprise du sol pour rendre les carrossables.	51 700 €
	A côté de l'église et du cimetière	Création d'une place de parking le long de l'église et proche de l'entrée principale	1 200 €
Salle des Lavières		Préconisation	Total : 12 650 € HT
	Parking	Création d'une place de parking conforme avec la signalétique verticale et horizontale	1 200 €
	Escalier d'accès à l'estrade	Mise en conformité de l'escalier et pose d'une main courante d'un seul côté	950 €
	Accès à l'estrade	Pose d'un élévateur	10 000 €

Informations diverses

Cimetière

Une procédure de reprise est mise en place à compter du 25 octobre 2016.

Toutes les tombes considérées en état d'abandon ayant un panneau « Procédure de reprise » sont concernées.

Si aucun manifeste n'est réalisé, celles-ci redeviennent propriété de la commune au terme d'une période de 3 ans.

Toutes personnes dont les concessions sont concernées par cette procédure (liste des tombes affichées en mairie ou au cimetière) sont invitées à la **constatation de l'état d'abandon le 25 octobre 2016 à 16h au cimetière de Boulton**.

Il a été acté la création d'un jardin du souvenir et l'extension à l'identique du columbarium.



Ateliers Bien vieillir

Pour préserver la qualité de vie et l'autonomie des personnes de plus de 55 ans vivant à domicile, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) s'engage et déploie, dans le cadre du Programme de Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées (PPAPA), des actions de prévention santé.



C'est en ce sens qu'ont démarré en mairie les « Ateliers du Bien Vieillir » pour 6 ateliers

- ✓ Bien dans son corps et dans sa tête
- ✓ Pas de retraite pour la fourchette
- ✓ Les 5 sens en éveil
- ✓ Dormir quand on a plus 20 ans
- ✓ Faites de vieux os
- ✓ Le médicament, un produit pas comme les autres

Qualité de l'eau distribuée

<u>Résultats</u>	<u>Réseau des Fontenottes</u>	<u>Réseau du Chanois</u>
Analyses	6 dont une non conforme attestant une pollution microbiologique	5
Chlore résiduel	0.21mg/l	0.1 mg/l
Nitrate (limites : 50 mg/l)	0	1.4 mg/l
Pesticide	0	0
Dureté	18.4	15.3
Fer	0	19.0 ug/l
Ammonium, aluminium, manganèse, matière organique	0	0
Désinfection	Au chlore	A l'eau de javel

En 2015, l'eau était consommable. Elle a présenté une qualité physico-chimique satisfaisante sauf lors de la pollution microbiologique ou les effets sanitaires sont en général des pathologies de type gastro-entérique.



Après quels jours d'absence, laisser couler de l'eau avant de la boire

La parole aux associations

Boult'entrain

Comme d'habitude, manifestation incontournable de votre calendrier, le vide jardin fut une réussite. Prochaine manifestation le 13 novembre : le vide grenier qui aura lieu comme d'habitude, à la salle des Lavières. De nombreux exposants vous y attendront. Buvette et petite restauration sur place. Pour tout renseignement, 03.84.91.70.78.

Toute personne qui souhaite donner un peu de son temps peut nous rejoindre et sera la bienvenue.

Association des Bobuchots

Une mobilisation réussie, pour un enseignement de qualité aux Bobuchots !

En février dernier, lors d'une réunion sur la carte scolaire, Mme la DASEN a décidé de fermer la 11^{ème} classe de l'école des Bobuchots "faute d'élèves" inscrits pour la rentrée 2016.

Depuis cette annonce, les délégués de parents d'élèves, soutenus par les Maires des communes, la CCPR, le président du Conseil Général du département de la Haute Saône et par tous les parents, se sont mobilisés pour empêcher cette fermeture (pétition, courriers).

Aussi, après de nombreux échanges et au vu du nombre d'inscriptions en constante augmentation (270 élèves annoncés fin juin), Mme La DASEN a décidé qu'un "comptage des élèves" le jour de la rentrée serait organisé afin de déterminer le **maintien** ou non **de la 11^{ème} classe**.

L'été n'ayant découragé personne, de nombreux parents d'élèves et les délégués de parents d'élèves se sont retrouvés devant l'école le jour de la rentrée pour attendre le comptage La bonne nouvelle est tombée à 20h et la 11^{ème} classe a été ouverte dès le vendredi 2 septembre !

Merci à tous pour votre mobilisation !!!

[Gentleman Conteur](#)

L'association Gentleman Conteur se diversifie et propose des **ateliers et animation dans le domaine de la montre et de l'horlogerie** :





- Le 15 octobre à la maison de quartier de Velotte à Besançon : **atelier découverte de la montre mécanique**. Le temps d'un après midi, devenez horloger (outils et mouvement fournis) en démontant une montre mécanique tout en découvrant son fonctionnement. Sur réservation 39 euros. Autres dates possible (nous contacter). Animation réalisée par un horloger qualifié.
- Semaine du 19 au 23 décembre ouverture du local à Voray tous les après midi 15H/17H. **Venez décorer un cadran (bois/carton/papier plastifié au choix) et personnalisé ainsi une horloge quartz murale à offrir**. Pour petit et grand à partir de 10 euros (tarif selon modèle choisi, voir exemple en photo). Réservation conseillée

Et pour ceux qui veulent soutenir l'association : **nos meilleurs contes de spectacle enfin sous forme de petit livret (12 à 20 pages) en vente au local** pour 4 euros pièce à partir du mois de Novembre.

LE GENTLEMAN CONTEUR 59 grande rue Voray sur l'ognon (Ouvert sur rdv /Permanence le samedi matin 10H/12H). Contact 06.68.08.65.53 ou gentleman@emailasso.net

La parole aux bouldois,

Ci-dessous, les coordonnées de nos artisans et commerçants bouldois

<u>Yann FROMENT</u> Conseiller indépendant en immobilier SAFTI 5 chemin de Breurey 06 77 34 72 47 Yann.froment@safti.fr	<u>DEP'VIT'P.C</u> Dépannage informatique, tablettes, smartphones Charles Claude MICHEL 12 rue de France 06 95 12 68 14 Dep-vit-pc@outlook.fr
<u>Sophie ROCA</u> Céramiste / stages de formation 6 route de Voray 03 84 96 75 57 / 06 64 83 97 31 Sophie.roca@hotmail.com	<u>IDEA CONCEPT</u> , Architecte 4 rue des Ecoles 03 84 91 76 61 / 06 72 84 71 47 info@ideaconcept.fr
<u>Patrick BLANDIN</u>, Artisan Potier rue du Tilleul	<u>Damien LANGUILLE</u>, Plombier, chauffagiste 6 bis rue du Tilleul 03 84 96 39 06
<u>M-Noëlle FROMENT</u> "les Couronnes de Marie" Peinture sur œufs et autres supports 5 chemin de Breurey 03 84 91 72 51 / 06 07 95 43 82 www.lescouronnesdemarie.fr	<u>B.F.C Granulats du Doubs</u>, carrière carrière, sable, graviers, galets déco, enrobés... Route de Voray 03 84 91 74 09 www.granulatsdudoubs.com

<u>Régis BOILLOT</u> Artisan menuisier menuiserie bois, PVC, escalier, agencement. Route de Bussièrès 03 84 91 73 90	<u>Denis BOILLOT</u> Sculpteur sur bois la Tounole
<u>Jean-Luc PERRETTE</u> , Charpente, couverture, matériaux de zinguerie, aménagement intérieurs (placo, isolation) 5 chemin du Cordonnet 03 84 91 92 85	<u>FANN'ICHE</u> , Fanny DORNIER Nutrition santé spécifique chasse, toilettage, vente d'accessoires 7bis route de Voray 03 84 91 48 26
<u>Philippe ZITA</u> , Boulangier rue du château 03 84 91 74 45	<u>Microprocessor</u> , matériel, composants électroniques 1 place de la fontaine 03 84 95 98 53
<u>Régine Foudon</u> , traductrice 4 chemin Cordonnet 03 84 91 75 43	<u>« LE POT'A GEGE »</u> ferme BIO, maraîcher... 15 rue du château 03 84 91 77 23
<u>Anthony DESOCHÉ</u> , sablage, peinture et décapage tous supports) 6 rue du Château 06 37 70 63 87	

Annonces diverses (échanges de biens, de services, dons...)

Vous avez quelque chose à donner, à échange, un service à proposer, une aide..... pour des travaux de bricolage, de jardin, de l'aide scolaire, en informatique, en administratif, en couture, pour tondre la pelouse, pour du covoiturage....

Faites-vous connaître et nous imprimerons votre annonce lors de la prochaine parution

Etat civil 2^{me} semestre 2016

Naissances :

Adèle JACQUES le 27 mai 2016

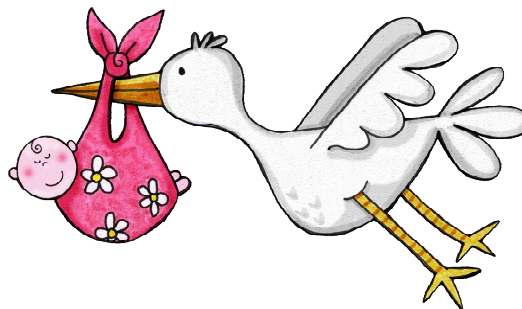
Lloen GOAVEC le 3 juin 2016

Kyna PEREIRA le 25 juillet 2016

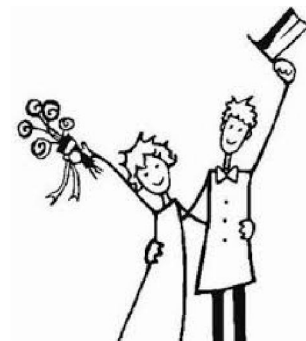
Alix ROUSSELOT le 3 août 2016

Abel DHIVERT le 4 août 2016

Charlotte LAIGNÉ le 10 août 2016



Mariage : Julie GALET et Nicolas RANGONE, le 16 juillet 2016



Décès :

Louis DURET le 10 mars 2016

Renseignements pratiques

Mairie 8 grande rue 70190 BOULT

mairie.boult@orange.fr

Tel : **03 84 91 73 55**

Fax : 09 70 29 11 80

	Mairie Agence Postale		Nuisance sonore		Déchetteries	
			21/06-21/09	22/09-20/06	Boulot	Rioz
Lundi	8h40-11h40	13h45-18h15	8h30-12h00 14h00-21h00	8h30-12h00 14h30-19h30	<u>du 01/03 au 31/10</u> lundi 14h-18h	<u>Du lundi au samedi</u> Du 01/03 au 31/10 : 9h/12h-14h/18h
Mardi		13h45-18h15			mercredi à samedi 9h-12h/14h-18h	
mercredi	---	---			<u>du 01/11 au 28-29/02</u> lundi 14h-18h	
Jeudi		13h45-18h15			mercredi et jeudi 9h-12h/14h-18h	
Vendredi	8h40-11h40	---	9h00-12h00 15h00-19h00	9h00-12h00 15h00-19h00	vendredi 14h-16h30 samedi 9h-12h/14h-16h30	Du 01/11 au 28-29/02 : 9h/12h-13h30/17h
Samedi	8h40-11h40					
Dimanche	---	---	10h-12h	10h-12h	---	—

- **Poubelles** : mardi matin, poubelles vertes(chaque semaine), poubelles jaunes (tous les 15jours).
- **Bibliothèque** : le mercredi de 17h à 18h (semaines paires), de 10h à 11h (semaines impaires).
- **les Lavières** : la salle des fêtes est disponible à la location. Elle peut accueillir jusqu'à 300 personnes, dispose d'une cuisine professionnelle, d'une sono, d'une scène...Pour tout renseignement vous pouvez contacter Mme Nathalie Pinault au 06 33 43 17 98
- **offices religieux à Boult** : 02/10 (Baptêmes), 1^{er}/11 (Toussaint), 05/02, 12/03, 09/04 (Rameaux)